

Signature d'un partenariat entre l'Agence Universitaire de la Francophonie et la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines Francophones

Paris, le 11 mars 2026

La convention cadre de partenariat signée entre l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), premier réseau universitaire au monde et en Afrique, et la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines Francophones (CPCCAF), premier réseau de chambres consulaires francophones, témoigne d'une volonté commune de rapprocher acteurs économiques et universitaires en Afrique francophone.

L'AUF et la CPCCAF partagent une vision commune sur de nombreux défis de développement en Afrique francophone : rapprochement entre les écosystèmes économiques et scientifiques, renforcement des capacités de la jeunesse et de leur employabilité, recherche, innovation et promotion de l'entrepreneuriat (féminin en particulier) ...

L'accord de partenariat vise à mutualiser ressources, réseaux et savoir-faire afin notamment :

1. De concevoir des référentiels de métiers et compétences, en particulier dans les secteurs à fort potentiel en Afrique ;
2. De promouvoir la mobilité étudiante orientée vers le renforcement de l'employabilité, à travers des stages en entreprise et dans les implantations respectives ;
3. De collaborer à l'enrichissement des baromètres et des études économiques au services des universités et des entreprises.

La convention a été signée en février 2026 par le professeur Slim KHALBOUS, Recteur de l'AUF, et Monsieur Youssouf Moussa DAWALEH, Président de la Chambre de Commerce de Djibouti, élu à la présidence de la CPCCAF en juin 2025 pour un mandat de trois ans.

À propos de l'AUF

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), créée il y a 65 ans, est aujourd'hui le premier réseau universitaire au monde avec plus de 1000 établissements membres : universités, grandes écoles, et centres de recherche dans environ 120 pays. Révélateur du génie de la Francophonie scientifique partout dans le monde, l'AUF est aussi un label qui porte une vision pour un meilleur développement des systèmes éducatifs et universitaires : « penser mondialement la francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité ». En savoir plus sur www.auf.org

À propos de la CPCCAF

La Conférence Permanente des Chambres Consulaires et Organisations Intermédiaires Africaines et Francophones, CPCCAF, créée le 11 mai 1973 à l'initiative des Présidents Georges Pompidou (France), Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) et Léopold Sédar-Senghor (Sénégal) a pour objectif de contribuer au développement économique durable du secteur privé africain par la coopération entre les chambres consulaires de son réseau et de favoriser les échanges économiques entre ces pays. Elle regroupe plus de 80 structures affiliées (chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers et d'artisanat, chambres d'agriculture) et organisations intermédiaires (patronats, associations, coopératives...) issues d'Afrique et du monde francophone, et agit pour **renforcer les capacités et**

compétences des chambres africaines, et accompagne la mise en place de programmes de coopération économique.

En savoir plus sur <https://cpccaf.org>